

Ça vaut le détour...



La Forêt du Trait-Maulévrier

Forêt domaniale depuis la Révolution, elle regroupe les anciennes forêts royales du Trait-Maulévrier et possède un patrimoine de 3 000 ha. Cette forêt principalement constituée de hêtres, de chênes et de pins sylvestres est aujourd'hui gérée par l'Office National des Forêts. Perchée sur les rebords du Pays de Caux, elle offre des paysages exceptionnels.

Église Saint-Aubin-de-Crétot

Appartenant elle aussi à l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville jusqu'à la Révolution, l'église actuelle possède une nef du XVI^{ème} siècle, dont la croisée et le chœur romans datent de la deuxième moitié du XII^{ème} siècle. Sur le mur de la façade, des traces de balles sont attribuées aux combats entre la Ligue et celle d'Henri IX en 1592. L'édifice a été classé monument historique en 1926. Sur le portail, les pilastres et le fronton sont ornés de lions et de têtes de morts. À l'intérieur, vous pourrez admirer un magnifique retable en bois du XIV^{ème} siècle qui représente les scènes de la Passion du Christ.

Église de Saint-Gilles-de-Crétot

Attestée dès 1114 par un don à l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscheville, l'église actuelle date du XVI^{ème} siècle mais a subi beaucoup de modifications au XIX^{ème}. Elle a été entièrement restaurée. La paroisse resta longtemps le siège de la confrérie de Saint-Gilles dont le pèlerinage avait lieu le 1er septembre. Considéré comme le protecteur du bétail, ce dernier est représenté en moine, accompagné d'une biche qu'il caresse de la main, biche qu'il apprivoise après l'avoir sauvée des chasseurs. Saint guérisseur, il est invoqué contre la peur, les cauchemars des enfants et encore actuellement pour la guérison des jeunes femmes en dépression.

Infos conseils

Au cœur de la Seine-Maritime, entre Rouen et le Havre, un charme intimiste à vivre en famille ou en amoureux, pour vous détendre, voire vous ressourcer. Le Pays de Caux Vallée de Seine est une mosaïque de reliefs et de tempéraments, une terre de rendez-vous et de fêtes. Aux portes de l'estuaire, découvrez une nature préservée avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et revisitez l'histoire avec nos abbayes, châteaux, églises...

Renseignements

Office de Tourisme
Caux Vallée de Seine

Bolbec,
50 rue de la République
76210 Bolbec

Caudebec-en-Caux,
place du Général de Gaulle
76490 Caudebec-en-Caux

Lillebonne,
rue Victor Hugo
76170 Lillebonne

Tél. : 02 32 70 46 32

office@tourismecauxseine.com
www.tourismecauxseine.com

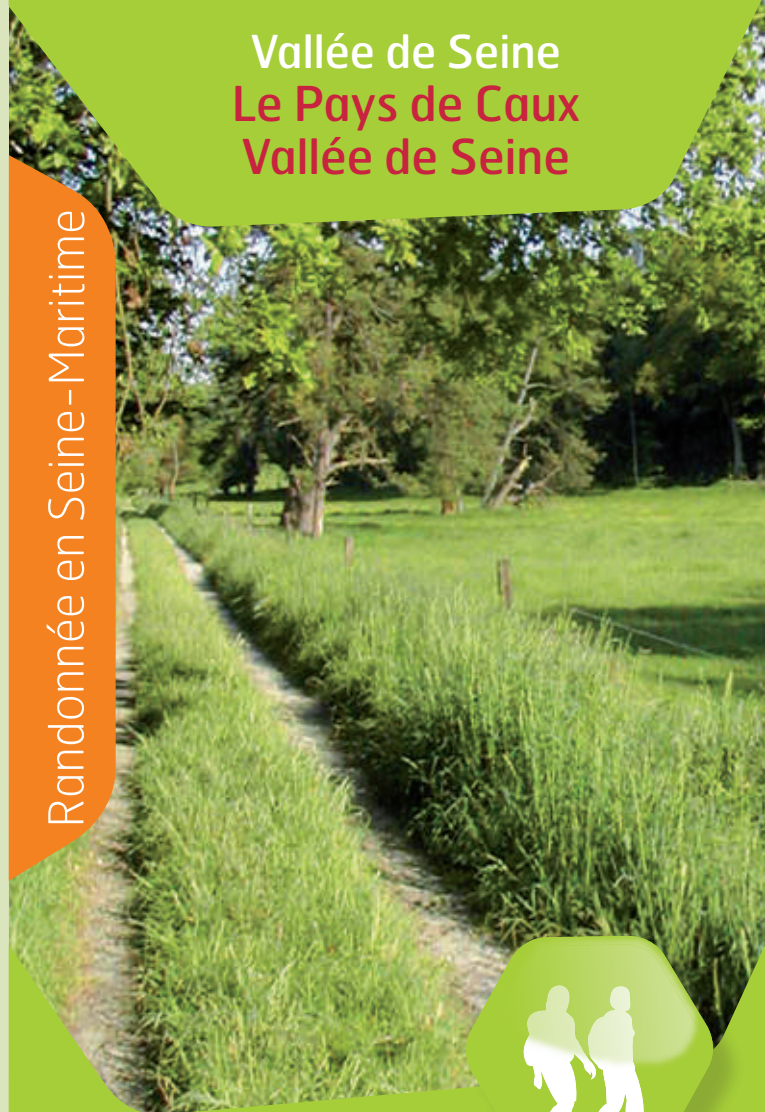
Seine-Maritime Tourisme

Tél. : 02 35 12 10 10

www.seine-maritime-tourisme.com



Randonnée en Seine-Maritime



Randonnée à PIED

Départ : Église

Circuit 18 Saint-Gilles-de-Crétot

Beau Soleil

7 km - 2h

Difficulté



Circuit 18 Beau Soleil

7 km - 2h

Départ : **Saint-Gilles-de-Crétot**, église

AVIS DU RANDONNEUR

« Petite randonnée bien sympathique, découvrez les anciennes forêts royales du Trait et de Maulévrier, constituées principalement de hêtres, de chênes et de pins sylvestres. Perché sur les rebords du Pays de Caux, vous découvrirez des paysages exceptionnels. »

1 Face à la borne de départ, prenez à gauche en empruntant le chemin pentu au carrefour, continuez tout droit.

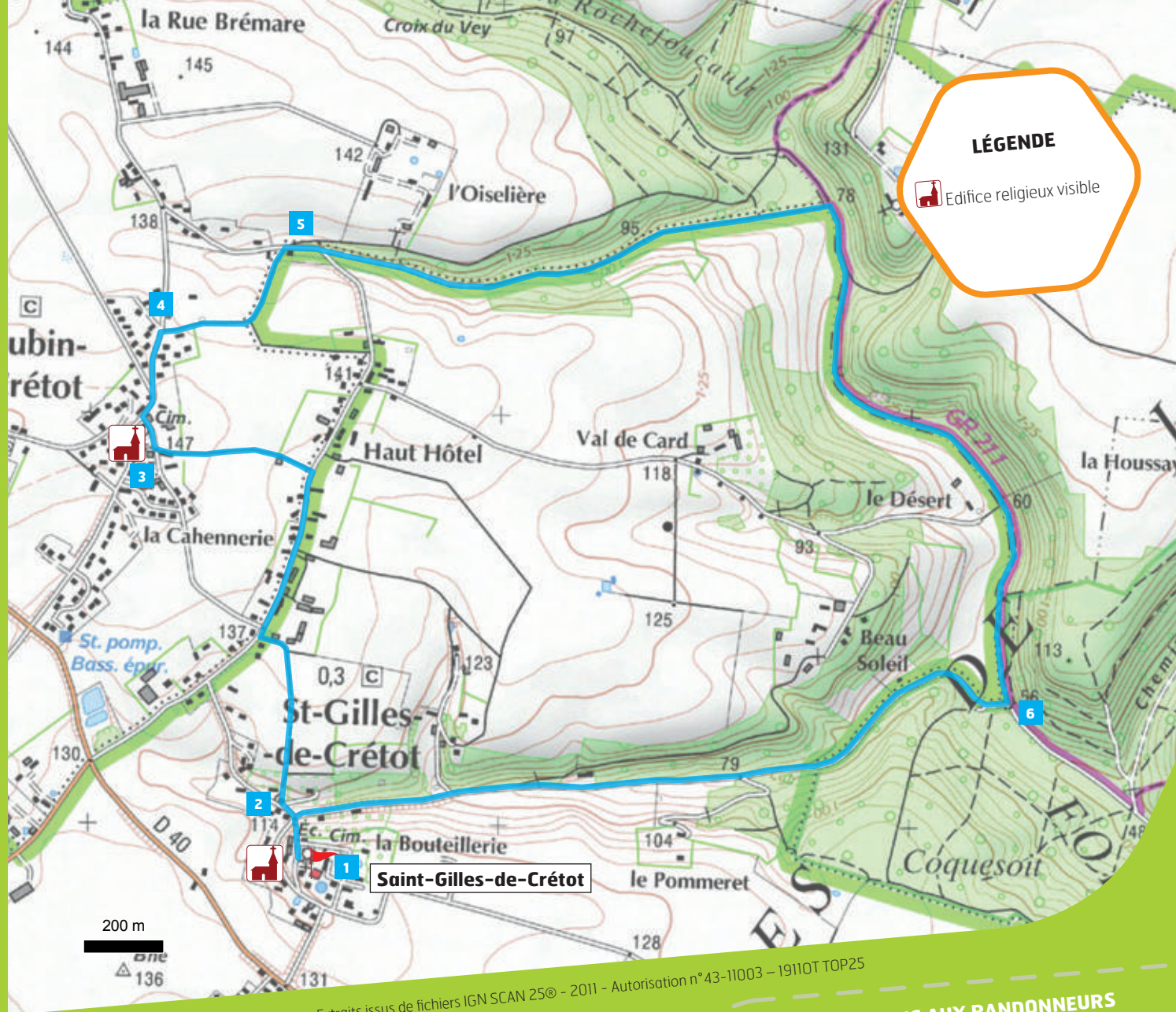
2 Empruntez un sentier de terre sur votre droite et traversez les champs pour regagner la route. Engagez-vous à droite puis suivez le sentier à gauche pour gagner l'église.

3 À l'église, tournez à droite, puis au prochain stop, poursuivez à droite et empruntez la rue de l'Église à droite.

4 Suivez le sentier à droite pour traverser les champs. Regagnez la route et poursuivez à droite.

5 Empruntez le sentier à gauche qui mène dans les bois. Au prochain carrefour, tournez à droite, au bout de ce chemin regagnez la route.

6 Engagez-vous à droite et poursuivez tout droit pour regagner la borne de départ.



Extraits issus de fichiers IGN SCAN 25® - 2011 - Autorisation n°43-11003 - 19110T TOP25

Balisage du circuit

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



POUR TROUVER SON CHEMIN

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques. Pour parcourir ces circuits, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur correspondante.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emporter ses déchets
- Tenir les chiens en laisse
- Respecter la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- En période de chasse, soyez prudents, retrouvez le calendrier des jours de chasse sur www.onf.fr rubrique « EN REGION »
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Sur ces chemins, circulent VTT, piétons, chevaux, attelages, attention aux croisements
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées